

REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE

**BELGÈ,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—  
2<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1856

EXISTENCE DOUTEUSE

D'UN

**JETON RELATIF A LA VILLE D'AUDENARDE (1677).**

---

Nous avons fait connaître dans cette *Revue*, un jeton inédit aux armes d'Audenarde, frappé sous la domination de Louis XIV, en Flandre. Le hasard nous a fait rencontrer depuis, la *description* d'un autre jeton, appartenant à la même époque et concernant la même localité, mais dont l'existence nous paraît au moins problématique : c'est celui que M. Ketele assure avoir été confectionné, en 1677, lors de l'inauguration de l'élégante fontaine qui orne la place publique d'Audenarde (1).

On sait que ce superbe monument fut construit sous la direction des principaux ingénieurs français de l'époque. Vauban, Montjoie et Champenois vinrent inspecter tour à tour le terrain, et dressèrent des rapports tellement favorables, que Louis XIV alloua 1,500 livres parisis pour commencer les travaux. Le 5 décembre, on débuta par la construction des réservoirs. L'année suivante, on posa la

(1) *Vues et monuments d'Audenarde*, dessinés et lithographiés par F. SIMONAU, accompagnés d'une description historique, par JULES KETELE In-fol. Audenarde, 1859, impr. de Bevernaege frères.

première pierre du monument. Cette cérémonie se fit sous la présidence de Claude Talon, gouverneur général et intendant de police et des finances du pays, établi à Audenarde depuis 1670. La fontaine fut achevée vers la fin de 1677, et coûta à la ville environ 5,000 livres parisis. L'inauguration s'en fit avec pompe.

Au rapport de M. Ketele, le jeton en question aurait été frappé, pour perpétuer le souvenir de cette solennité. Il représentait, à l'avvers, le buste de Louis XIV, et, au revers, le modèle de la fontaine avec la légende : TVIT ET ORNAT.

Personne n'ignore que les ateliers monétaires de Paris ont confectionné, sous la règne de Louis XIV, des milliers de jetons et de médailles pour une infinité de monuments d'utilité publique. Quelques-uns d'entre eux ont même beaucoup de conformité avec le monument en question, et offrent une légende identique à celle reproduite plus haut. Mais nulle part, que nous sachions, nous n'avons vu figurer, ni en nature ni en dessin, dans les collections des numismates, une pièce rappelant la construction d'une fontaine publique à Audenarde. Les nombreux ouvrages que nous avons consultés, les documents spéciaux que nous avons minutieusement compulsés, notamment les comptes communaux, n'ont pu nous mettre sur la trace d'aucune pièce analogue. Enfin, l'auteur lui-même des *Vues et monuments d'Audenarde*, n'a pu nous indiquer la source où il a puisé ses renseignements. Si nous ne nous trompons, M. Ketele a été guidé dans son travail, par feu M. l'archiviste de Rautère, qui a publié, dans la *Gazette van Gent*, une notice détaillée sur la fontaine d'Audenarde, sous le titre de :

*Tydrekenkundige en Historische aenteekeningen over de fonteyn van Audenarde.* Or, cette notice est presque entièrement basée sur les documents conservés aux archives locales. Il s'ensuit qu'à défaut d'un témoignage suffisant, nous ne pouvons admettre l'existence du jeton historique en question, jusqu'à preuve du contraire. M. de Rautère ou M. Ketele aura pris probablement un de ces nombreux modèles des fontaines publiques, figurées sur les jetons, appartenant au siècle de Louis XIV, pour la fontaine d'Audenarde elle-même. L'absence d'une date et d'un nom de ville aura favorisé cette méprise. Nous faisons volontiers cette supposition, car nous doutons que le but de ces estimables savants ait été d'enrichir la série bien restreinte des monuments métalliques concernant la ville d'Audenarde, d'une pièce purement imaginaire. Quant à l'idée de mystification, il nous répugne d'y croire.

Nous voudrions être détrompé à notre tour.

ED. VANDERSTRAETEN.